



# MISE À DISPOSITION DE BROYAT AUX HABITANTS

## CONTEXTE

Depuis quelques années, la commune de Cesson a mis en place une politique de fleurissement de la commune. Dans le cadre de cette action, un chef jardinier a été recruté. Pour l'élagage de ces espaces verts, la commune fait appel à une société « Jardins Services ». La commune de Cesson avait besoin de broyats pour ces espaces fleuris, la société ne savait que faire de son broyat d'élagage, l'idée de l'entreposage, du stockage et de la mise à disposition du public est née de cet intérêt partagé.

### **Organisation :**

La commune de Cesson a la charge de 80 ha d'espaces verts (sur 700 ha d'espace communal) auxquels s'ajoutent les espaces boisés de la commune. Pour l'entretien de ces espaces verts, la commune fait appel à une société implantée sur la commune. Cette société réalise fréquemment des campagnes d'élagage et n'avait pas de débouchés pour le broyat. La commune, qui dispose d'un broyeur, produit également du broyat mais pas en quantités suffisantes pour combler ses besoins. Ainsi, la commune a proposé un espace dédié à la société pour qu'elle puisse déposer le broyat au fur et à mesure.

La commune s'est vite aperçue que des habitants venaient se servir du broyat. Le lieu étant facile à localiser, sur un lieu de passage, et ne posant pas de problématiques de stationnement, la commune a fait le choix de laisser aux habitants la possibilité de venir se servir gratuitement et sans limite de quantités. En matière de communication, un article a été réalisé dans le journal communal et une pancarte a été installée à proximité du site.

Le tas est régulièrement alimenté par la société d'espaces verts et également par les services de la commune. Le broyat est composé de mélange d'essences d'arbres en fonction des campagnes d'élagage réalisées.

Parfois le tas est vide, néanmoins, la commune n'a jamais enregistré de plaintes. En moyenne chaque année, environ 80m<sup>3</sup> de broyat sont mis à disposition des habitants.

### **Facteurs de réussite :**

Un lieu facile d'accès, visible depuis la route.

Un tas régulièrement alimenté par la société et les services techniques.

## DESSCRIPTIF TECHNIQUE



## ACTEURS



### **Pilote :**

Anthony CUNAUT, Directeur des Services Techniques  
François REALINI, Élu aux Espaces Verts

### **Partenaires externes :**

Société d'élagage et entretien « Jardins Services »

## DONNÉES FINANCIÈRES



L'opération n'a rien coûté à la commune.  
Le service est fourni gratuitement aux habitants.

